

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
197<sup>e</sup> année  
15 juillet 2021  
n° 25 / 7914<sup>e</sup>  
pages 1329 à 1376



## CHRONIQUE / Action publique

Parquet européen : *let's go!*

> *Jocelyne Leblois-Happe*

1341

## ÉDITORIAL

1329 Propriété et liberté, *Jean-Pascal Chazal*

## ACTUALITÉS

- 1332 Droit au compte (résiliation sans préavis) : utilisation à des fins illégales
- 1333 Créance salariale (dispense de déclaration) : arrêt des poursuites individuelles
- 1334 Cession de droits sociaux (expertise) : contestation sur la détermination des statuts
- 1336 RATP (serment promissoire) : validité d'une substitution de formule
- 1337 Appel civil (dispositif) : portée d'une nouvelle interprétation jurisprudentielle
- 1338 Immunité d'exécution (vente forcée) : demeure privée d'un agent diplomatique

## POINT DE VUE

1339 Le temps des chimères, *Bernard Teyssié*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1346 **Chronique** : Le renouveau du dol dépassé, *Rodolphe Mesa*
- 1353 **Panorama** : Droit de l'exécution, *Anne Leborgne*
- 1363 **Notes** : Crédit à la consommation : pour en finir avec les clauses de reconnaissance, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 8 avr. 2021, Romain Loir et Ghislain Poissonnier*
- 1367 L'hypothèque ne survit pas à la prescription, *note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 12 mai 2021 [2 arrêts], Jean-Denis Pellier*
- 1371 Pouvoirs du tuteur et déjudiciarisation des placements bancaires, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, avis, 18 déc. 2020, Gilles Raoul-Cormeil*

## ENTRETIEN

1376 Stéphanie Hennette-Vauchez  
Les raisons du remplacement de l'observatoire de la laïcité

DALLOZ



Version numérique incluse\*



322125

9 17829931221259

# Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
RENAUD LEFEBVRE

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON  
ET PHILIPPE MERLE

**DIRECTRICE SCIENTIFIQUE**  
PASCALE DEUMIER

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVEL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice  
80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex  
Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable  
Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL  
Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)  
Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)  
Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC  
ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206  
JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne  
Dépôt légal - Juillet 2021

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €  
Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>  
RCS Paris 572 195 550  
Siret 572 195 550 00098  
Code APE 5811Z  
TVA FR69572195550  
Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Prot : 0,08 kg/t

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Jean-Pascal Chazal

1329 Propriété et liberté

## ACTUALITÉS

1332

### DROIT DES AFFAIRES

#### Banque-Crédit-Garantie

Droit au compte (résiliation sans préavis):  
utilisation à des fins illégales,  
Com. 30 juin 2021

Monopole bancaire (exceptions): services de  
paiement fournies par les entreprises,  
Com. 30 juin 2021

#### Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire (dessaisissement):  
exécution d'une opération de paiement,  
Com. 30 juin 2021

Créance salariale (dispense de déclaration):  
arrêt des poursuites individuelles,  
Com. 30 juin 2021

Mandataire judiciaire (délégation des tâches):  
représentation par un avocat,  
Com. 30 juin 2021

Salarié (garantie des salaires): contestation des  
décisions de refus, Soc. 7 juill. 2021

#### Propriété intellectuelle

Saisie-contrefaçon (logiciel): force probante  
d'une capture d'écran de site internet,  
Com. 7 juill. 2021

#### Société et marché financier

Cession de droits sociaux (expertise):  
contestation sur la détermination des statuts,  
Com. 7 juill. 2021

1334

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Prescription (interruption): actions en  
versement d'un salaire différé et en partage,  
Civ. 1<sup>er</sup>, 7 juill. 2021

#### Famille-Personne-Succession

Majeur protégé (nouvelle mesure): validité de  
l'appel antérieur, Civ. 1<sup>er</sup>, 7 juill. 2021

1335

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Période d'essai (durée raisonnable): contrôle  
par rapport à la catégorie d'emploi,  
Soc. 7 juill. 2021

Conseiller du salarié (protection): cessation du  
contrat à durée déterminée, Soc. 7 juill. 2021  
RATP (serment promissoire): validité d'une  
substitution de formule, Soc. 7 juill. 2021

1337

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Appel civil (dispositif): portée d'une nouvelle  
interprétation jurisprudentielle,  
Civ. 2<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> juill. 2021

Prescription civile (suspension): mineur non  
émancipé et majeur en tutelle,  
Civ. 2<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> juill. 2021

#### Voie d'exécution

Immunité d'exécution (vente forcée): demeure  
privée d'un agent diplomatique,  
Civ. 1<sup>er</sup>, 7 juill. 2021



1339 Le temps des chimères  
par Bernard Teyssié



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

1341 Parquet européen: *let's go!*  
par Jocelyne Leblois-Happe

1346 Le renouveau du dol dépassé  
par Rodolphe Mesa

### PANORAMA

1353 Droit de l'exécution  
*mai 2020 – mai 2021*  
par Anne Leborgne

### NOTES

1363 Crédit à la consommation: pour en finir avec les clauses  
de reconnaissance, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 8 avr. 2021  
par Romain Loir et Ghislain Poissonnier

1367 L'hypothèque ne survit pas à la prescription,  
note sous Civ. 3<sup>e</sup>, 12 mai 2021 [2 arrêts]  
par Jean-Denis Pellier

1371 Pouvoirs du tuteur et déjudiciarisation des placements  
bancaires, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, avis, 18 déc. 2020  
par Gilles Raoul-Cormeil



1376 Stéphanie Hennette-Vauchez  
Les raisons du remplacement de l'observatoire de la laïcité

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également  
votre revue numérique  
sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)